

La Réunion-Mayotte

Au 2^e trimestre 2019, l'emploi salarié augmente moins rapidement qu'en début d'année

Les perspectives mondiales continuent de s'assombrir, sous l'effet notamment de l'escalade protectionniste entre la Chine et les États-Unis et des incertitudes liées au Brexit. Malgré un contexte international morose, l'activité française a résisté au deuxième trimestre 2019 (+ 0,3 % comme au trimestre précédent), soutenue par la demande intérieure. Avec plus de 50 000 créations nettes d'emploi au deuxième trimestre, le taux de chômage national s'est replié à 8,5 %.

À La Réunion, 260 200 salariés travaillent au 2^e trimestre 2019, secteurs privé et public confondus. Si l'emploi reste dynamique, l'augmentation est nettement moins marquée ce trimestre qu'en début d'année, où l'emploi avait fortement rebondi après un 4^e trimestre marqué par le mouvement social des Gilets jaunes.

Le nombre d'emplois salariés augmente ainsi de 1 300 par rapport au 1^{er} trimestre 2019 (+ 0,5 % après + 1,8 % au 1^{er} trimestre) et de 5 800 par rapport au 2^e trimestre 2018 (+ 2,3 %). La hausse de l'emploi salarié ralentit dans le privé comme dans le public. Dans le secteur privé, l'emploi progresse surtout dans les petites entreprises des services marchands, en particulier dans les secteurs liés à l'hébergement et à la restauration ou au commerce. Dans le secteur public, après cinq trimestres de baisse, l'emploi augmente légèrement depuis le début de l'année 2019.

Les autres indicateurs conjoncturels sont atones ce trimestre : la construction de logements n'augmente que légèrement, les créations d'entreprises sont stables, tandis que la fréquentation hôtelière baisse pour la première fois depuis trois ans.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Nathalie Poley (Insee)

Au 2^e trimestre 2019, 260 200 salariés travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Le nombre d'emplois salariés augmente de 1 300 par rapport au 1^{er} trimestre 2019 (+ 0,5 %).

Sur un an, l'emploi salarié s'accroît de 5 800 emplois, à un rythme deux fois plus élevé qu'en France (+ 2,3 % contre + 1,1 %).

La hausse de l'emploi salarié ralentit tant dans le privé que dans le public

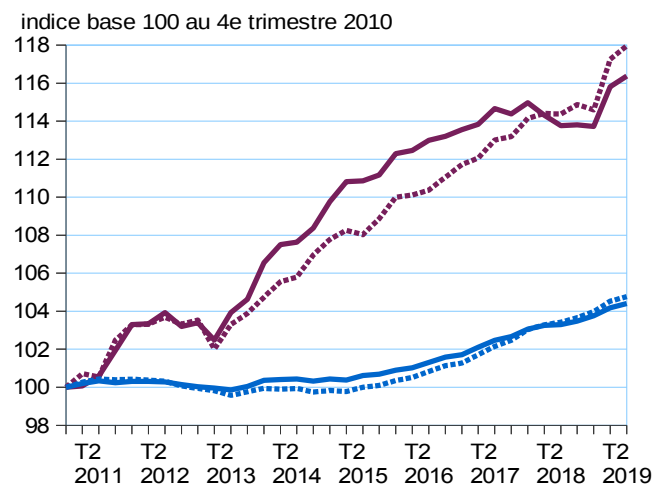
Après le fort rebond du 1^{er} trimestre 2019 (+ 2,3 %), l'emploi salarié continue de progresser au 2^e trimestre dans le secteur privé (+ 0,6 %). Toutefois, la création d'emplois ralentit : le secteur privé crée 1 100 emplois supplémentaires contre 4 000 au 1^{er} trimestre (figure 1). Ces créations ont principalement lieu au sein des entreprises de moins de 10 salariés des services marchands. Sur un an, la progression de l'emploi dans le secteur privé s'accélère (+ 3,1 % après + 1,2 %).

Dans la fonction publique, après cinq trimestres de baisse jusqu'à la fin 2018, l'emploi augmente légèrement au premier semestre 2019 : + 0,3 % ce trimestre après + 0,8 % au 1^{er} trimestre, soit 900 emplois publics créés depuis le début de l'année.

1 L'emploi salarié augmente à La Réunion et en France

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité

- Emploi salarié total – La Réunion
- Emploi salarié total – France hors Mayotte
- Emploi salarié Privé – La Réunion
- Emploi salarié Privé – France hors Mayotte



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total et emploi privé, à La Réunion et en France hors Mayotte.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acofos-Urssaf, Dares, Insee.

Malgré cette reprise, depuis le 3^e trimestre 2017, 3 500 emplois publics ont disparu, la plupart étaient des contrats aidés. Ce trimestre, le nombre de bénéficiaires des nouveaux contrats aidés (« Parcours emploi compétences » - PEC) est stable, alors que les trimestres précédents avaient été marqués par une montée en charge du dispositif. Au 2^e trimestre 2019, 9 700 Réunionnais sont employés sous ce contrat.

L'emploi reste dynamique dans les secteurs liés à l'hébergement-restauration et au commerce

Dans les services marchands hors intérim, l'emploi progresse moins fortement qu'au 1^{er} trimestre : + 0,9 % au 2^e trimestre 2019 après + 2,4 %. 1 000 emplois sont créés, essentiellement dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce. Ainsi, dans le secteur de l'hébergement-restauration, la création d'emplois salariés reste soutenue : + 2,8 % sur le trimestre et + 11,9 % sur un an (figure 2). Dans le commerce, le nombre de salariés progresse de 1,0 % ce trimestre et de 3,2 % sur un an. Ces deux secteurs créent 300 emplois chacun au 2^e trimestre 2019.

De même, dans les services aux ménages, l'emploi salarié continue d'augmenter. Mais après la forte progression d'emplois salariés du trimestre précédent (+ 3,7 %), l'emploi dans ce secteur augmente moins fortement ce trimestre (+ 0,9 %, soit + 200 emplois). Ces activités se situent majoritairement au sein d'associations, telles que les clubs sportifs, les écoles de musique, les structures proposant des activités en périscolaires (centres aérés, garderies) ou encore des associations qui œuvrent dans les actions de proximité dans les quartiers et l'insertion des personnes en difficulté. Comme le secteur public, ce secteur, largement dominé par les associations, avait subi la forte baisse du nombre de contrats aidés en 2017 et au premier semestre 2018. Sur un an, l'emploi n'est plus à la baisse mais augmente de 2,7 %, en lien avec la forte progression du début d'année.

2 La hausse de l'emploi ralentit dans la construction

Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié (en milliers)	Évolution trim. (en %)	Évolution annuelle (en %)
Ensemble	260,2	0,5	2,3
Privé	175,2	0,6	3,1
Public	85,0	0,3	0,6
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,2	4,0	3,4
Industrie, dont	18,4	-0,1	0,5
Agro-alimentaire	7,2	1,0	2,9
Construction	14,8	0,3	4,4
Tertiaire marchand	116,8	0,8	3,3
Commerce	34,1	1,0	3,2
Transports	12,6	0,7	3,4
Hébergement - restauration	9,7	2,8	11,9
Information et communication	3,9	0,5	-2,9
Services financiers	6,3	1,0	2,7
Services immobiliers	2,0	0,7	2,1
Services aux entreprises*	24,0	0,2	3,4
Intérim	4,1	-1,0	-5,7
Services aux ménages	20,1	0,9	2,7
Tertiaire non marchand	107,0	0,2	1,3

* hors intérim

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Dans l'agriculture 100 emplois sont créés ce trimestre.

Dans l'industrie, l'emploi salarié est quasiment stable au 2^e trimestre 2019 (- 0,1 % comme au trimestre précédent), tandis que les créations d'emplois sont très limitées dans la construction, après le bond enregistré au 1^{er} trimestre (+ 0,3 % après + 4,3 %).

En lien avec le ralentissement général de l'emploi salarié, notamment dans l'industrie et la construction, les effectifs du secteur de l'intérim diminuent de 1,0 % au 2^e trimestre 2019. Sur un an, ils se replient de 5,7 %.

La hausse de l'emploi ralentit dans les services non marchands

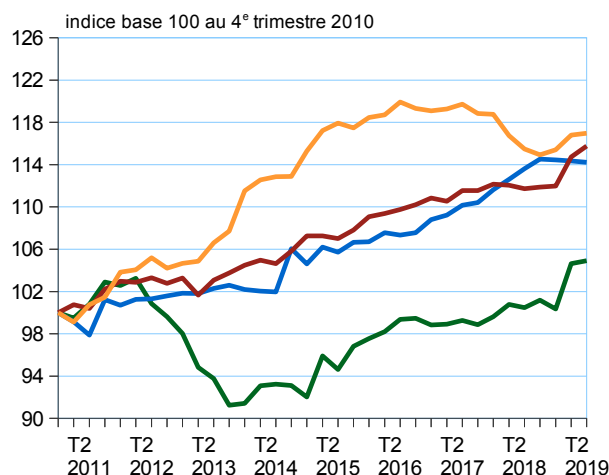
Au 2^e trimestre 2019, 107 000 salariés travaillent dans les services non-marchands. Ils exercent dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale. Ils travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, actions auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.).

Dans ces services non-marchands, la hausse de l'emploi ralentit au 2^e trimestre 2019 : il ne progresse que de 200 salariés (+ 0,2 % - figure 3). C'est néanmoins le 3^e trimestre consécutif de hausse, après cinq de baisse.

3 La hausse de l'emploi ralentit pour la plupart des secteurs au 2^e trimestre

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité

— Construction — Industrie
— Tertiaire marchand hors intérim — Tertiaire non marchand



Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand.

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

La construction de logements neufs augmentent légèrement

De juillet 2018 à juin 2019, 7 400 logements ont été autorisés à La Réunion, en légère hausse de 1 % par rapport à la même période un an auparavant (figure 4). En France hors Mayotte, les autorisations de construire sont en repli sur la période (- 7 %).

À La Réunion, les autorisations de construire diminuent pour les logements individuels (- 3 %), alors qu'elles poursuivent leur progression pour les logements collectifs, avec 3 700 projets de logements collectifs autorisés (+ 6 %).

De leur côté, les mises en chantier de logements à La Réunion entre juillet 2018 et juin 2019 stagnent par rapport à la même période un an auparavant. Sur un an, 6 700 logements ont été commencés. Si les mises en chantier dans l'habitat collectif progressent (+ 5 %), elles reculent en revanche pour les logements individuels (- 4 %). Au niveau national, les ouvertures de chantier restent orientées à la baisse (- 5 % sur un an).

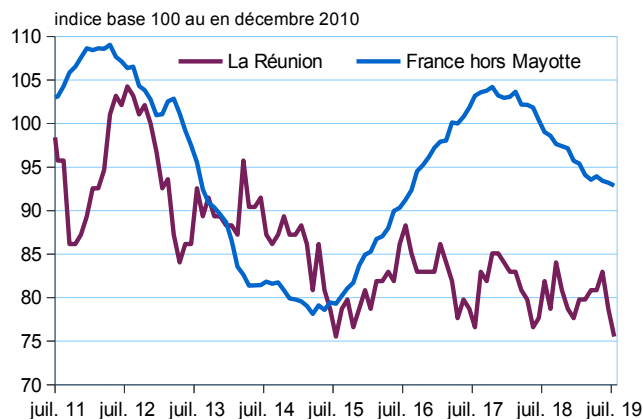
Repli de la fréquentation hôtelière

Au 2^e trimestre 2019, les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) totalisent 343 200 nuitées à La Réunion (figure 5). Dans les hôtels, avec 274 000 nuitées, la fréquentation recule de 4 % par rapport au 2^e trimestre 2018. C'est la première baisse enregistrée depuis trois ans. La hausse de la fréquentation hôtelière en juin n'a pas permis de contrebalancer les baisses des mois d'avril et de mai.

En complément des hôtels, 69 200 nuitées sont enregistrées dans les AHCT au 2^e trimestre 2019 à La Réunion. Il s'agit principalement des résidences de tourisme et hôtelières ainsi que des villages vacances.

4 La construction de logements neufs augmente légèrement

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

La fréquentation diminue fortement dans les hôtels non-classés (- 13 %) et dans les hôtels haut de gamme (- 8 %). Seuls les hôtels de 1 à 2 étoiles tirent leur épingle du jeu avec une fréquentation en hausse de 3 %.

Les hôtels de l'Ouest sont les plus touchés : la fréquentation y recule de 6 % contre 4 % dans le Sud. Elle reste stable dans le Nord-est (figure 6).

Le taux d'occupation des hôtels diminue de 4 points au 2e trimestre 2019 par rapport au 2e trimestre 2018. Elle atteint désormais 63 %. Cette évolution s'explique par la baisse du nombre de chambres occupées (- 6 %), alors que l'offre de chambres est stable.

Par rapport au 2^e trimestre 2018, la clientèle réunionnaise est en retrait dans les hôtels, contrairement à celle des autres départements français (- 14 % contre + 1 %). Au total, la clientèle française reste largement majoritaire avec 86 % des nuitées, malgré une baisse de la fréquentation de 5 %. De leur côté, les nuitées étrangères restent stables. Les Allemands et les Sud-Africains représentent près de la moitié de la clientèle étrangère hébergée dans les hôtels ; leur fréquentation augmente de 15 %.

Des créations d'entreprises stables

Au 2^e trimestre 2019, 1 695 entreprises sont créées dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Après un regain au trimestre précédent, le nombre de créations d'entreprises est stable, mais il se maintient à un niveau élevé (figure 7). Au niveau national, la création d'entreprises progresse de 1 %. Par rapport au 2^e trimestre 2018, le nombre total de créations d'entreprises progresse de 1 % à La Réunion et de 15 % au niveau national.

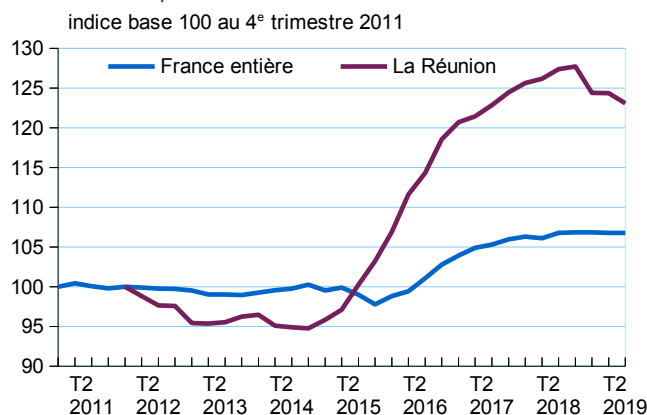
Par rapport au 1^{er} trimestre 2019, les créations d'entreprises augmentent de 6 % dans le secteur des services (hors commerces). Avec 895 nouvelles entreprises, la création d'entreprises atteint son plus haut niveau dans ce secteur. Le secteur des services (hors commerces) reste le principal pourvoyeur de nouvelles entreprises et continue d'assurer la moitié de la création d'entreprises.

À l'inverse, après un rebond au 1^{er} trimestre, le nombre de créations d'entreprises dans le secteur du « commerce, transports, hébergements et restauration » se replie fortement (- 11 %). Dans une moindre mesure, les créations d'entreprises diminuent aussi dans le secteur de la construction (- 3 %).

Par rapport au 1^{er} trimestre 2019, les immatriculations sous le statut de micro-entrepreneurs baissent légèrement (- 4 %). La part des micro-entrepreneurs recule, mais reste à un niveau relativement élevé (27 % des créations d'entreprises). À l'opposé, les autres créations d'entreprises augmentent par rapport au 1^{er} trimestre 2019 (+ 1 %). Toutefois, elles diminuent par rapport au 2^e trimestre 2018 (- 4 %).

5 La fréquentation hôtelière baisse pour la première fois depuis trois ans

Évolution de la fréquentation hôtelière

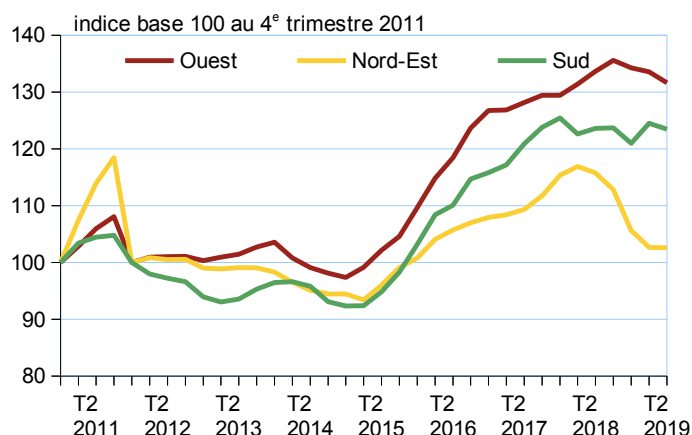


Note : cumul sur 12 mois. Champ : hors « autres hébergements collectifs touristiques pour La Réunion. »

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

6 Les hôtels de l'Ouest, les plus touchés par la baisse

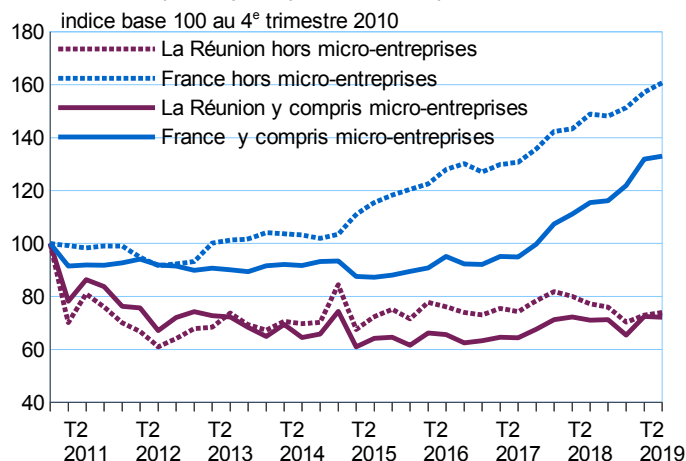
Évolution de la fréquentation hôtelière par microrégions à La Réunion



Note : cumul sur 12 mois ;
Champ : hors « autres hébergements collectifs touristiques ».
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

7 Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs augmentent au 1^{er} semestre

Créations d'entreprises, y compris micro-entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Au niveau international, les tensions commerciales se concrétisent et les incertitudes s'accroissent

Les perspectives mondiales continuent de s'assombrir, sous l'effet notamment de l'escalade protectionniste entre la Chine et les États-Unis et des incertitudes liées au *Brexit*. La production industrielle allemande est, par exemple, particulièrement affectée. Prenant acte de ce contexte, les banques centrales assouplissent à nouveau leur politique monétaire, aux États-Unis comme en Europe. À l'image de la plupart des grandes économies, l'activité de la zone euro ralentirait en 2019 (+ 1,2 % en 2019 après + 1,9 %)

La croissance française résiste au ralentissement mondial

Malgré un contexte international morose, l'activité française a résisté au deuxième trimestre 2019 (+ 0,3 % comme au trimestre précédent) soutenue par la demande intérieure. La consommation a crû à un rythme modeste mais régulier, soutenue par les gains de pouvoir d'achat. L'investissement privé comme public a été dynamique, notamment en construction, porté par le cycle électoral municipal et par des conditions de financement favorables. Avec plus de 50 000 créations nettes d'emploi au deuxième trimestre, le taux de chômage s'est replié à 8,5 %.

Le moral des entrepreneurs et des ménages atteignent des niveaux relativement élevés : le PIB français progresserait donc à un rythme régulier d'ici la fin de l'année (+ 0,3 % par trimestre) malgré une contribution nulle du commerce extérieur, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. En moyenne annuelle, il croîtrait de 1,3 % en 2019 (après + 1,7 % en 2018).

Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives. Ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Alertes

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Fréquentation touristique - révision des séries concernant les hôtels à partir du 1^{er} janvier 2019

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions ([en savoir plus](#)).

Fréquentation touristique - Un champ d'enquête étendu

Depuis le 1^{er} trimestre 2019, à La Réunion, le champ de l'enquête est étendu aux autres hébergements collectifs touristiques (AHCT), de cinq unités d'hébergements ou plus, qu'ils soient classés ou non.

Les présents résultats portent donc à La Réunion sur 74 hôtels (dont 53 sont classés et 21 non classés) et 35 AHCT (dont deux ont une classification par Atout France).

Méthodes

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10, rue Demarrie - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- [Tableau de bord économique de La Réunion, Cerom](#) ;
- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2018 - La croissance décroche](#), *Cerom*, juin 2019 ;
- [Construction neuve à La Réunion, Note de conjoncture](#), Deal La Réunion ;
- J. Pouget, F. Tallet, « [Les risques internationaux s'accroissent ; la croissance française résiste](#) », *Point de conjoncture*, octobre 2019.



Insee
Mesurer pour comprendre